

Procès-verbal

1^{re} assemblée ordinaire 2022 du conseil de quartier des Châtel

Mercredi 2 février 2022 à 19 h 15

Par visioconférence (Zoom)

Sont présents

M. Louis Lefebvre, président

M^{me} Katia Gaudreault, vice-présidente

M^{me} Isabelle Chabot, secrétaire

M. Jean-Claude Falardeau, trésorier

M^{me} Marie-Lou Carbonneau, administratrice

M^{me} Laurie Plamondon, administratrice

M^{me} Jennifer Vachon, administratrice

M^{me} Marie-Josée Asselin, membre du conseil municipal sans droit de vote

Sont également présents

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques

M^{me} Joan Giroux, secrétaire de soutien par Zoom

IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, environ 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour adopté

- | | | |
|-----------|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h 15 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 20 |
| 3. | Dossiers du conseil de quartier | 19 h 25 |
| | 1) Planification des activités pour la période estivale | |
| | 2) projet de sécurité routière | |
| | 3) Sécurité routière : affichage incomplet dans le corridor scolaire | |
| | 4) Retour sur la fête des Neiges au parc Montchâtel | |
| | 5) Ménage du printemps | |
| | 6) Année du jardin 2022 – Invitations aux municipalités | |
| | 7) Résumé des suivis | |
| 4. | Période d'information du conseiller municipal | 20 h 25 |
| 5. | Questions et commentaires du public | 20 h 40 |
| 6. | Fonctionnement du conseil | 20 h 55 |
| | a. Trésorerie et déboursés | |
| | b. résolution pour le secrétariat de soutien | |
| | c. Correspondance | |
| 7. | Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1 ^{er} décembre 2021 | 21 h 00 |
| 8. | Divers | 21 h 05 |
| 9. | Levée de l'assemblée | 21 h 10 |

1. **Ouverture de l'assemblée**

M. Louis Lefebvre, président, ouvre l'assemblée. Malheureusement, la rencontre en présentiel a eu lieu seulement une fois, mais il est toujours très heureux de revoir une équipe dynamique.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Un point est ajouté dans Divers, soit AGA.

CA-2022-01

Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **Dossiers du conseil de quartier**

1) Planification des activités pour la période estivale

Tous avaient des suggestions et même si on est au mois de février, il faut commencer à planifier les activités estivales. Isabelle fait un résumé des suggestions. Au mois de juin, il serait intéressant de tenir une activité familiale et de déterminer un site. Des démarches sont entreprises auprès de la Société d'histoire. Ce qui ressort de nos discussions, c'est un rallye sur le boul. St-Claude afin d'avoir un volet plus éclaté. Les membres envisagent la possibilité d'avoir une subvention pour financer l'activité familiale. Il faudrait former un comité pour travailler sur ce projet à l'extérieur de nos séances, et revenir à la séance suivante pour parler de l'avancement. Louis est d'accord. La Fête des voisins, qui existait avant et qui a arrêté de se faire, était un moyen intéressant pour rassembler les gens. Marie-Josée va vérifier la disponibilité d'une source de financement pour une activité. Louis demande si tous sont d'accord pour célébrer la Fête des voisins au parc Chaumière. Jean-Claude rappelle que cette fête doit se tenir dans une rue et non dans un parc. Louis répond que si ça devient un irritant majeur, on fermera la rue et on se rendra au parc. On vise des familles et le parc est l'outil essentiel pour que les gens soient réunis. On peut fermer une portion de la rue René-Chaloult et y installer des kiosques ainsi que dans le parc. Jean-Claude précise que c'est toujours à la même date, soit le deuxième samedi de juin parce que c'est une activité provinciale. Jean-Sébastien va regarder dans le budget d'initiatives des conseils de quartier et revenir avec l'information. Louis propose de créer le comité ce soir et une invitation à tous est lancée. Tous sont intéressés. Marie-Josée ne fera pas partie du comité faute de disponibilité, mais si le besoin se fait sentir, on aura qu'à l'appeler. La date et l'heure seront déterminées, peut-être en présentiel si possible. Il y a aussi la Fête des quartiers.

2) Projet de sécurité routière

Louis a écrit à madame Bucica, n'a eu aucun retour. Nous ne pouvons pas confirmer que notre projet et notre demande de subvention ont été acceptés. Il demande si quelqu'un a reçu quelque chose? Isabelle a aussi écrit à la dame et n'a pas eu de retour. Isabelle va envoyer le courriel transmis à Jean-Sébastien et va faire le suivi avec elle. Louis demande à Jean-Sébastien de communiquer avec tous les conseils de quartier pour un suivi.

3) Sécurité routière : affichage incomplet dans le corridor scolaire

Katia mentionne que plusieurs corridors scolaires ont été faits, mais que plusieurs corridors scolaires dans son secteur n'ont pas été faits. Marie-Josée souligne qu'une analyse de la situation est faite pendant une certaine période, soit le cheminement des élèves, les traverses et les brigadiers) et les travaux ont lieu l'année suivante. Pour le boul. St-Claude, déjà cette année, il y a une interdiction de stationner sur la rue Thibault parce que la visibilité des enfants

est limitée pour traverser la rue. Marie-Josée va revenir avec le plan de déploiement des écoles. Il y aura des présentations aux conseils d'arrondissement, de quartier et d'établissement. Laurie demande si ce sont seulement les corridors scolaires des écoles primaires qui sont analysés? Marie-Josée répond que ça inclut aussi les écoles secondaires.

4) Retour sur la fête des neiges au parc Montchâtel

Toute l'information reçue a été transmise. Louis voudrait la tenir, mais au rythme où vont les choses, est-ce que ce sera possible? C'est reporté à la fin février et sujet à autorisation. On est toujours intéressé à participer et partie prenante parce que c'est vraiment intéressant.

5) Ménage du printemps

Jean-Claude s'excuse pour les pancartes parce qu'il ne peut aller dans son cabanon parce qu'il n'est pas déneigé. Laurie n'a pas refait de carte indiquant les endroits où on pourrait aller ramasser les déchets. Elle va prendre la carte interactive de la Ville pour cibler les endroits avec des dates où il y aura du ménage à faire à partir de la mi-avril. Marie-Lou aimerait nettoyer les abords du boisé des Châtels et le ruisseau. Comme notre page Facebook commence à avoir plusieurs abonnés, Louis propose de faire une publicité en lien avec une participation citoyenne. On prend les noms des intéressés et on publicise la date de l'activité. L'environnement est une cause qui tient à cœur à bien des gens. Marie-Josée souligne qu'une publicité dans les écoles secondaires pourrait aussi être faite pour les jeunes qui ont parfois du bénévolat à faire, et aussi à la Maison des jeunes dans le coin de Michel-Labadie. Ça pourrait être un secteur intéressant. Louis mentionne aussi le Journal de la Ville où il pourrait être annoncé que le Conseil de quartier des Châtels planifie un ménage du printemps. Isabelle souligne qu'une personne assistant à la rencontre nous a soumis un nouvel endroit via la messagerie privée Facebook, soit le long de la piste cyclable du corridor des Cheminots, mais il faudrait voir quelle section fait partie de notre territoire. Le golf de Loretteville est aussi suggéré par Louis et lancer l'idée au Conseil de quartier de Loretteville. Nancy est membre du Conseil de quartier de Loretteville de par son commerce, mais elle demeure près du boisé des Châtels. Marie-Josée trouve intéressant qu'elle soit là parce qu'elle pourrait ramener l'information et ainsi potentialiser les actions des deux conseils de quartier pour des projets communs. Elle a déjà siégé dans un conseil de quartier et c'est toute la richesse du lien avec le citoyen avec le politique. Il faut que les citoyens soient consultés pour faire avancer les choses. Louis mentionne que beaucoup d'argent a été dépensé pour des pancartes derrière les autobus. Si le conseil de quartier ne le descend pas aux citoyens, ça ne donne pas grand-chose.

Isabelle a écouté le reportage à l'émission Découverte où on y parlait du mauvais tri pour le recyclage et de l'importance du compostage. Présentement, il s'agit d'un défi pour l'incinérateur en raison de l'humidité créée par les matières compostables dans les déchets brûlés tout comme les matières recyclables se retrouvant dans les déchets à l'incinérateur. Il serait intéressant d'avoir un comité d'accueil auquel pourrait s'adjoindre un organisme qui pourrait se déplacer pour informer et sensibiliser. Elle a écrit au groupe de projet pilote à la ville qui propose le compostage et s'est informée si dans le quartier des Châtels, quelqu'un faisait partie du projet pilote et la réponse est oui. Il est facile de composter sur notre terrain et si, en plus du volet action, on avait un volet sensibilisation. Louis rappelle que la Ville a déjà remis sur le terrain du Provigo des sacs réutilisables et le Guide pour le tri et une personne informait les gens. Des employés de la Ville pourraient le faire et ils seraient gagnants de le faire. Pendant la Fête des voisins ou des quartiers, il pourrait y

avoir un kiosque en ce sens. Si la Fête des neiges fonctionne à la fin février, et pourrait essayer d'avoir quelqu'un pour une présentation pour le recyclage. À chaque fois qu'on ferait une activité extérieure, on pourrait avoir le kiosque. Marie-Josée dit que toute la chaîne de réduction est super intéressante parce que ça part de la poubelle du citoyen. C'est un dossier qui a beaucoup de science derrière avec la biométhanisation qui s'en vient. On réduit à la source quand les gens font du compost, c'est vraiment très convainquant quand on regarde les chiffres. La collecte va commencer dans les arrondissements l'automne prochain. Si on enlève les boues à l'incinérateur, on enlève toute l'humidité.

Tout ce qui tourne autour de l'agriculture urbaine comme la récupération de l'eau de pluie avec des barils de la Ville pourrait faire partie de l'activité prévue en juin. Isabelle demande à Jean-Sébastien d'essayer d'établir un contact et si cette démarche se fait encore en période de pandémie. Jean-Sébastien demande plus de précision pour l'activité avec une date et un service précis à la Ville. Louis répond avoir un nom et un numéro de téléphone. On veut que la Ville nous présente quelque chose, mais il faut cibler un service dit Jean-Sébastien. Marie-Josée fait partie d'un sous-comité de l'exécutif et elle va leur demander comment ça fonctionne si un conseil de quartier veut tenir une activité. Jean-Sébastien peut s'informer auprès du Service de la gestion des matières résiduelles. Marie-Josée dit que c'est vraiment clair que l'activité qu'on veut faire tourne autour du tri, il faut vraiment confirmer le sujet. Dès que le sujet et le service auront été identifiés, Jean-Sébastien peut commencer les démarches. Isabelle précise que c'était le tri qui l'avait allumée. Marie-Lou est d'avis que le tri irait bien avec le ménage du printemps, mais à même les déchets qu'on ramasse, on peut recycler. Le tri est peut-être plus connexe. Marie-Josée va en glisser un mot à son sous-comité lundi et Jean-Sébastien va entreprendre des démarches et revenir. Louis mentionne avoir vu régulièrement au printemps, une publicité de la Ville pour rappeler ce qui peut être mis dans le bac bleu. Il faut cogner sur le clou pour que ça entre dans la tête des gens.

6) Année du jardin 2022 – Invitation aux municipalités

Laurie mentionne que deux organismes, dont les Fleurons du Québec, invitent les municipalités à proclamer l'année 2022, année du jardin, et qu'elles s'engagent à être une ville amie du jardin dans notre municipalité le samedi précédent la Fête des pères. On pourrait aussi faire une publicité à cet effet. Elle va retrouver le formulaire qu'on doit leur envoyer pour participer et dire qu'on accepte. On demande s'il y a un jardin communautaire dans des Châtelers? On répond non et qu'il y en a un à Loretteville. Éventuellement, ça pourrait être une volonté. Laurie pense qu'on aurait pu faire une activité au jardin communautaire de Loretteville en rapport avec ça. Marie-Lou est d'avis que ce serait vraiment intéressant parmi les activités estivales. On pourrait profiter des fêtes de quartier pour faire un kiosque là-dessus. Un changement de culture à la Ville s'en vient comme les jardins en façade pour ceux qui ont des terrains ensoleillés, beaucoup d'intérêt de ce côté. Pour les intéressés, Marie-Josée a mis un lien sur les sept axes de la politique d'agriculture urbaine pour les intéressés.

Louis rappelle qu'à toutes les AGA, on fait toujours une présentation pour intéresser les citoyens en ouverture. On pourrait en faire une cette année sur l'agriculture urbaine avec une limite de temps. Marie-Josée a proposé la même présentation au Conseil de quartier de Loretteville hier. Tous sont d'accord.

CA-2022-02

Sur une proposition de Louis Lefebvre, appuyée par Jennifer Vachon, il résolu à l'unanimité que le Conseil de quartier des Châtelers aimerait avoir une présentation sur l'agriculture urbaine avant le début de l'AGA du 6 avril 2022, d'une durée de 60 minutes incluant la période de questions.

7) Résumé des suivis

Louis demande s'il y a du nouveau sur tous les dossiers chauds? Est-ce qu'on commencera bientôt à la creuser au parc Chaumière?

Jean-Sébastien prévoyait faire un retour sur les résolutions prises à l'automne. Présentement, trois demandes sont actives. On n'a pas encore eu de retour sur la réduction de la vitesse, mais on devrait en avoir en février. Marie-Josée confirme qu'une présentation sera faite pour la sécurité routière par la Division du transport. Elle rappelle que l'analyse ne peut pas être faite à la pièce et non plus par les rues, mais globalement. Louis fait part de son désaccord parce qu'il est interpellé personnellement par les citoyens. Se pourrait-il qu'on ait un problème avec cette politique? Marie-Josée comprend la préoccupation des citoyens pour la sécurité routière, mais un conseiller municipal n'a pas de pouvoir sur la vitesse. Ce sont les experts et les ingénieurs qui étudient ce dossier. Il doit y avoir des critères objectifs et c'est difficile de gérer une Ville avec du cas par cas. Elle peut par contre faire des représentations. Aussi, plus de gens appellent le 311 pour dénoncer, plus il y aura de la pression pour que les choses changent au ministère des Transports. Marie-Josée va faire le suivi. Louis aimerait ça savoir comment ils ont fait leur calcul et s'ils sont assez ouverts à changer ce qui ne fonctionne pas. Les citoyens s'attendaient à une réduction de la vitesse et, à bien des endroits, il y a eu une augmentation. Marie-Josée rappelle que c'est un engagement de campagne électorale de revoir cet état de fait. Elle est d'avis que les citoyens ne se plaindront jamais assez pour que ça change et qu'elle va porter ce dossier du mieux qu'elle le peut, mais réitère qu'elle n'a aucun pouvoir. Il y a une vision d'ensemble à respecter, il ne faut pas que ce soit politique, mais logique.

Au niveau de l'affichage, Louis trouve que ça bouge. La vitesse, c'est plus difficile. Marie-Lou souligne que dans son quartier, la vitesse est passée de 50 à 30, et que ça n'a strictement rien changé. Les autobus scolaires ne font pas leur arrêt, les habitudes n'ont pas changé, et demande quelles sont les avenues pour faire respecter les limites de vitesse? Marie-Josée répond que la première étape est d'appeler le 311 qui est très efficace, ça aide pour avoir un numéro de requête. Il faut ensuite lui écrire pour qu'elle fasse transiger vers les services appropriés. Sur la rue Blain, il y aura une intervention sous peu.

Jean-Sébastien mentionne qu'on est en attente de réponses pour quatre résolutions. Concernant l'aménagement du parc de la Chaumière, on devrait avoir des réponses prochainement. Pour les demandes récentes par rapport au parc Véga, vous pouvez poser des questions à votre élu pour savoir les meilleurs moments pour pousser des résolutions, par exemple à l'approche des comités pléniers sur le budget de la Ville. Marie-Josée confirme que les budgets de la Ville sont du 1^{er} janvier au 31 décembre. Quand les élections ont lieu à la mi-novembre, on doit travailler avec le budget voté par l'administration précédente. Il n'y a pas beaucoup de marge de manœuvre dans la première année pour réorienter les priorités. Il y a une piscine prévue en 2023-2024 et elle a tendance à dire qu'elle sera creusée dans le parc Chaumière parce que c'est le terrain le plus probable. Le skateparc Chauveau au parc Véga va être réaménagé. L'an prochain, on veut accélérer les investissements. La couronne

Nord a été abandonnée parce qu'il n'y a rien eu depuis longtemps. Le quartier des Châtels a été priorisé dans le plan aquatique. Comme il faut quelque chose de neutre, il y aura des consultations citoyennes. Louis est content de ce qu'il entend et il est en confiance avec Marie-Josée. L'emplacement du parc Chaumière serait la plus la plus logique considérant les jeunes familles. Marie-Josée est d'accord que l'endroit central serait Chaumière, mais ce n'est pas elle qui va décider. Quand on fait une consultation citoyenne, il faut faire attention. Les gens veulent être consultés et il faut trouver le juste milieu. Louis part du principe qu'on a fait une pétition demandant si les citoyens aimeraient avoir une piscine au parc Chaumière. Il prend donc pour acquis qu'il y a une certaine adhésion et pense que la consultation va être facile pour les diriger. Marie-Josée a relayé le projet et pousse pour avoir plus d'infrastructures. Elle va revenir avec la séquence des travaux. Louis veut que le c.a. comprenne que quand Marie-Josée vous parle, c'est votre action qui a poussé ce projet. C'est votre victoire, c'est grâce à vous.

4. Période d'information du conseil municipal

Marie-Josée informe qu'elle va piloter un comité transpartisan sur les boisés parce que la situation du parc Montchâtel amène entre autres des enjeux de protection de boisés dans tous les quartiers et chaque boisé a son statut. On a des pétitions légitimes des demandes citoyennes. On a six mois pour produire un état de situation de chacun des boisés et de ce qui peut-être fait. Certaines choses ne pourront pas être faites où les promoteurs ont leur permis. On va mettre tous les efforts nécessaires pour préserver le couvert boisé, elle y tient profondément. Le maire aussi croit à la protection et à l'environnement. On travaille pour les générations futures. De nouvelles constructions ne sont pas prévues dans les plans dans les prochaines semaines.

C'est la même situation pour la route Penney. Il doit y avoir un changement de zonage qui n'est pas encore accordé. Quand un terrain fait partie du périmètre d'urbanisation et qu'un promoteur l'achète, celui-ci est réputé être constructible. C'est la même chose du côté de la CMQ. Il y a ces enjeux dans toutes les municipalités. L'objectif est de limiter le déboisement le plus possible. Éventuellement, il va avoir des projets comme développer des CPE et des logements sociaux. La Ville prépare une liste à cet effet.

5. Questions et commentaires du public

- Nancy du boisé des Châtels. Un journaliste du Soleil est allé chez une amie pour lui demander si elle était au courant que le bassin de rétention de l'école Notre-Dame-des-Neiges serait rempli prochainement? Marie-Josée parle d'un projet de bassin de rétention derrière la rue Georges-Émile Lapalme. Le plan présenté montre un projet de sentier, un bouton derrière les maisons avec une plantation d'arbres pour le camoufler. Que cherche le journaliste? Celui-ci disait que le bassin de rétention allait être enlevé pour en faire un nouveau derrière la rue de l'Astrolabe. Louis pense qu'ils veulent en profiter pour améliorer le bassin situé à l'école Notre-Dame-des-Neiges. Marie-Josée va vérifier et revenir.
- Pierre et Catherine sont contents de voir qu'un comité a été formé pour la situation des boisés et que Marie-Josée soit sur le comité. Ils demandent s'il y aura un moratoire pour les projets entamés, soit les phases 2 et 3 dont la pépinière est dans la cour? Marie-Josée répond non, pas pour le moment. On est dans l'état où on veut faire le portrait. Elle devrait avoir plus d'informations à la rencontre de la semaine prochaine. Pierre conclut qu'il ne verra pas d'arbres coupés d'ici le

prochain mois. Marie-Josée ne pense pas voir d'avancement au cours des six prochains mois.

- Philippe Asselin concernant la sécurité routière. Le conseil de quartier a fait beaucoup d'efforts selon lui, surtout sur la rue du Golf et boul. des Cimes. Il est surtout anéanti par le changement de vitesse. Il a vu une augmentation de la vitesse et il est très inquiet pour l'été parce qu'il y a beaucoup de jeunes enfants. La vitesse des gens ressemble plus à du 50 km/h. Il invite la Ville à vraiment faire une réflexion de fond sur la sécurité des enfants. La vitesse devrait être fixée à 30 km/h et il espère que la Ville sera sage parce qu'il ne lâchera pas. Il invite aussi le conseil de quartier à ne pas lâcher et à continuer les représentations parce qu'il va arriver un accident. Marie-Josée répond qu'entre la rue du Golf, Mgr-Cooke et de la Marianne, la vitesse fixée de 40 km/h ne fait pas de sens. Marie-Josée prend en note ce secteur. Un boulevard est une rue très large qui peut donner l'illusion qu'on peut rouler rapidement.

6. Fonctionnement du conseil

a. Trésorerie et déboursés

Aucun déboursé pour ce mois-ci.

Jean-Claude a reçu le chèque de la Ville le 16 janvier. Nous avons 1494\$,09\$ en banque. Il demande à Jean-Sébastien de faire son changement d'adresse auprès de Sainte-Foy.

b. Résolution pour le secrétariat de soutien

Jean-Sébastien a vérifié le montant accordé pour le secrétariat de soutien versus les autres conseils de quartier et c'est payé 100 \$ ou 110 \$. Louis a eu une discussion avec Joan et il faut réviser le montant payé, soit 90 \$. Comme Louis pense qu'on a une stabilité et une qualité, il opterait pour qu'on paie 110\$ pour chaque séance de 2022 et qu'on paie un peu plus pour l'AGA. Jean-Sébastien ne voit pas de problème.

CA-2022-03

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité de payer 110 \$ à M^{me} Joan Giroux pour la rédaction du procès-verbal pour chaque séance de 2022.

c. Correspondance

Louis a constaté qu'on reçoit du courrier suspect identifié au conseil de quartier. Jean-Sébastien l'a constaté aussi et demande de le supprimer.

On a reçu d'Édouard Julien Blanchet d'une OBNL un programme pour aider les conseils de quartier et il y a un questionnaire à remplir et à retourner avant le 7 février.

7. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} décembre 2021

CA-2022-04

Sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu à l'unanimité l'approbation du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} décembre 2021.

8. Divers

Adoption des résolutions

CA-2022-05

Sur une proposition de Louis Lefebvre, appuyée par Jean-Claude Falardeau, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtels fixe la date de l'assemblée

annuelle au 6 avril 2022, 19 h 15, qui se tiendra sur Zoom ou au 305, rue Racine (édifice Denis-Giguère) en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

CA-2022-06

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtelers nomme Jean-Sébastien Mathon président d'élection pour l'assemblée annuelle du 6 avril 2022.

CA-2022-07

Considérant que le conseil de quartier recoure à une secrétaire de rédaction pour les procès-verbaux, ce qui lui permet un budget de fonctionnement annuel de 1500 \$.

Considérant qu'au 31 décembre 2022, le conseil de quartier avait un montant résiduel non affecté de 554,10 \$.

Sur une proposition de Katia Gaudreault, appuyée par Laurie Plamondon, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtelers demande au Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles de lui verser le montant de 945,90 \$ à titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2022.

CA-2022-08

Considérant le projet de calendrier des assemblées pour la période de février à décembre 2022.

Sur une proposition de Laurie Plamondon, appuyée par Louis Lefebvre, il est résolu d'adopter le calendrier des assemblées du conseil d'administration du Conseil de quartier des Châtelers pour 2022.

CA-2022-09

Sur une proposition de Jean-Claude Falardeau, appuyée par Isabelle Chabot, il est résolu que le Conseil de quartier des Châtelers autorise, pour l'année 2022, Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, à remplir et transmettre au nom du président du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

Jean-Sébastien rappelle que pour l'AGA du 6 avril, il faut préparer le bilan annuel.

Jean-Sébastien nomme les personnes qui seront en élection, soit Jennifer, Isabelle, Louis, Laurie et Marie-Lou. Si vous désirez continuer votre mandat, vous devrez trouver dix appuis dans votre secteur et faire signer votre formulaire par Louis.

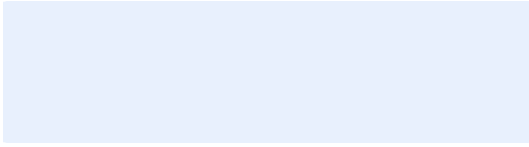
Il y a des formations qui arrivent dont une sur l'urbanisme demain et une présentation le 17 février sur la politique de viabilité hivernale de déneigement. Louis a déjà assisté à cette présentation il y a deux ans et l'a trouvée fort intéressante pour comprendre les politiques de déneigement. Ça permet de répondre à tes interrogations dans ton quartier. Laurie demande si on peut avoir la présentation en PowerPoint ensuite? Jean-Sébastien répond oui et pense que, de mémoire, la vidéo sera disponible. Louis l'avait reçue par courriel. Jean-Sébastien confirme que la formation sur l'urbanisme est vraiment intéressante. Quand la Ville va vous demander votre opinion sur certains projets, il faut avoir les bons outils pour poser la bonne question.

Marie-Josée informe qu'elle a mis durant la conversation le lien vers l'appel de projets annuel pour un jardin partagé sur l'agriculture urbaine. Ça peut être intéressant si ça vous intéresse.

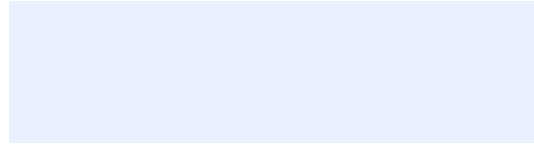
9. Levée de l'assemblée

CA-2022-10

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée est levée à 21 h 18.



M. Louis Lefebvre
Président



M^{me} Isabelle Chabot
Secrétaire